

en ligne en ligne

BIFAO 64 (1966), p. 169-184

Jean-Philippe Lauer

Quelques remarques sur la Ire dynastie.

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724710922 Athribis X Sandra Lippert 9782724710939 Bagawat Gérard Roquet, Victor Ghica 9782724710960 Le décret de Saïs Anne-Sophie von Bomhard 9782724710915 Tebtynis VII Nikos Litinas 9782724711257 Médecine et environnement dans l'Alexandrie Jean-Charles Ducène médiévale 9782724711295 Guide de l'Égypte prédynastique Béatrix Midant-Reynes, Yann Tristant 9782724711363 Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger (BAEFE) 9782724710885 Musiciens, fêtes et piété populaire Christophe Vendries

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

QUELQUES REMARQUES

SUR

LA IRE DYNASTIE (1)

PAR

J.-PH. LAUER

Si les importantes et spectaculaires découvertes des grands tombeaux royaux de la I^{re} dynastie faites par le Professeur Walter B. Emery, de 1935 à 1939 et de 1947 à 1956, dans le secteur Nord de la nécropole de Saqqarah ont considérablement enrichi nos connaissances sur la civilisation égyptienne aux premiers temps de son histoire, et conduit à la révision de bien des idées ou notions admises jusqu'alors, elles n'ont cependant rien ajouté qui puisse permettre de nous éclairer davantage sur l'unificateur même des deux Egypte. C'est ce qu'est amené à constater I. E. S. Edwards dans le beau chapitre qu'il vient de rédiger sur l'époque des deux premières dynasties pour la nouvelle édition de la «Cambridge Ancient History», chapitre constituant la meilleure mise au point faite à ce jour sur cette période lointaine que les fouilles font émerger peu à peu des brumes de la légende.

Narmer, premier roi de Haute et de Basse Egypte. — Malgré la richesse de la documentation nouvelle apportée ainsi par ces fouilles, en particulier pour ce qui concerne l'Horus Aḥa, que l'inventeur persiste à vouloir identifier à Ménès (2), I. E. S. Edwards estime, au contraire, comme nous-même (3), que l'Horus Narmer, prédécesseur de Aḥa, n'en demeure pas moins le roi le plus marquant de cette période au cours de laquelle put être réalisée, grâce à des campagnes victorieuses, l'unification des deux royaumes

(1) A propos du nouveau chapitre de « The Cambridge Ancient History»: « The Early Dynastic Period in Egypt», par 1. E. S. Edwards.

(2) Cf. W. B. Emery, Archaic Egypt (Pelican Books, 1961), p. 33-37.

(3) Cf. J.-Ph. LAUER, Evolution de la tombe royale égyptienne jusqu'à la Pyramide à degrés, dans MDIAK, 15, p. 155-156 et 163, ainsi que Hist. monumentale des pyr. d'Egypte, I (Le Caire, 1962), p. 17-20, 43 et 61.

Bulletin, t. LXIV.

22

du Sud et du Nord, événement que paraît bien avoir commémoré sa célèbre palette de Hiérakonpolis exposée au Musée du Caire (1). Sur celle-ci, Narmer apparaît, en effet, coiffé de l'une puis de l'autre couronne, et l'on ne voit donc pas à quel titre le fait d'avoir régné sur les « deux terres», ainsi historiquement établi, pourrait lui être contesté (2), d'autant que sur un second document, sa tête de massue, il est figuré trônant sous la protection de la déesse-vautour d'El-Kab, le front ceint de la couronne de Basse Egypte, et recevant la soumission et le tribut des vaincus. De Aha même nous n'avons aucun document d'importance comparable, qui puisse attester sa suprématie sur le Nord, et il nous faudra attendre le règne de Djet pour retrouver, sur des sceaux, l'image du roi coiffé alternativement de la couronne blanche et de la couronne rouge (3).

Ajoutons, enfin, que si l'on excluait Narmer de la I^{re} dynastie, il ne resterait plus à attribuer à cette dernière que 7 règnes au lieu des 8 dont font état aussi bien les listes de Turin et d'Abydos que celles de Manéthon. C'est pourquoi Emery est amené à proposer l'intercalation d'un autre règne entre les Horus Djer et Djet, qu'il attribue à la reine Merneith. Cela n'est guère acceptable, car nous verrons ci-après que, si cette reine joua, en effet, un rôle assez exceptionnel, aucun document ne nous permet, cependant, d'assurer qu'elle exerça effectivement le pouvoir royal en tant qu'Horus (4).

Identification de Narmer avec Ménès. — Si l'on admet ainsi Narmer comme fondateur de la I^{re} dynastie, son identité avec Ménès doit en découler. Mais la question se pose alors de savoir si ce dernier nom fut réellement porté de son vivant par Narmer, ou

(1) Cf. J. E. n° 32169 et Catal. gén. n° 14716 (Quibell, Archaic objects, p. 312-315). Cette palette publiée d'abord par Quibell, Hierakonpolis I, pl. XXIX, a été reproduite par de nombreux auteurs, par ex. Вéмédite, Mon. Piot, X (1904), fig. 1 et 2. Parmi les bonnes reproductions plus récentes, citons K. Lange, Ägyptische Kunst (Berlin, 1939), pl. 2-3, K. Lange-M. Hirmer, Ägypten (Münich, 1955), pl. 4-5 et J. Pirenne, Hist. Civilis. Eg. Anc., I (Neuchâtel, 1961), p. 28-29.

(2) C'est cependant ce que fait Emery, qui écrit (op. cit., p. 33) à propos de ces deux couronnes portées alternativement par Nar-

mer sur sa palette: «but this would not necessarily make him the legal ruler of the Delta»!

(3) Cf. Fl. Petrie, RT, pl. XV, n° 108.

(4) En outre, si ce règne supposé de la reine Merneith doit être situé avant celui de Djet, la présence des nombreux sceaux au nom du roi Oudimou retrouvés dans son cénotaphe d'Abydos devient inexplicable, à moins d'admettre, comme est contraint de le faire Emery, qu'ils y aient été introduits accidentellement au cours des travaux qui bouleversèrent ces monuments. Or, cela semble peu probable, cf. ci-après p. 176, note 7.

si ce n'est que plus tard qu'il fut attribué à l'unificateur des deux royaumes. Edwards expose clairement le problème, et fait aussi état de la suggestion de Hall (1), selon laquelle le nom de Mn·i, « celui qui demeure», aurait été créé longtemps après pour désigner le héros légendaire auquel auraient été attribuées les diverses campagnes victorieuses contre le Nord effectuées par les rois Scorpion, Narmer et Aḥa, qui permirent l'unification. Mais Edwards ajoute aussitôt (p. 8) qu'il est loin d'être prouvé que le nom de Ménès ne soit pas mentionné au moins dans une inscription du début de l'époque historique, en l'espèce la fameuse plaquette d'ivoire de Négadah (2). Rappelons que sur celle-ci se trouvent juxtaposés le serekh de l'Horus Aḥa et l'indication d'un œdicule curieusement couvert en arceaux brisés et encadrant l'inscription nebty men, ce qui avait fait identifier par certains l'Horus Aḥa à Ménès (3).

Depuis lors, Grdseloff avait proposé une autre interprétation (4) qui fut souvent acceptée (5): il s'agirait là de l'indication que l'Horus Aḥa aurait fait dresser ces arceaux (ouremet) pour la tente funéraire du roi Ménès (son père décédé). Edwards, tout en admettant le bien fondé de cette hypothèse, estime néanmoins que le nebty men pourrait tout aussi bien être traduit par « les deux déesses demeurent» et qu'il s'agirait ainsi là du nom d'un pavillon de fête, sh, sans aucun caractère funéraire. Mais, dans ce cas, ne serait-on pas en droit de se demander ce que ferait là pour l'approvisionnement de ce grand tombeau la mention de ce pavillon de fête (6), et si celle d'une construction funéraire ne se justifie pas bien plus aisément? Ne pourrait-on pas même simplement admettre que l'œdicule en arceaux schématiserait le tombeau royal? Il s'agirait ainsi sur cette plaquette de la mention d'une donation faite par l'Horus Aḥa pour ce tombeau, et nous aurions soit le nom de cet édifice,

⁽¹⁾ H. R. Hall, The ancient history of the Near East (Ed. 9, Londres, 1936), p. 104-106, et The Cambridge Ancient History (1923), vol. I, p. 267.

⁽²⁾ Cf. J. de Morgan, Recherches sur les origines de l'Egypte, II, p. 167, fig. 549, et pour le complément de la plaquette : Garstang, dans ZÄS, XLII (1905), p. 61-64, et fig. 1-2. Cf. également L. Borchardt, Ein neuer Königsname der ersten Dynastie, dans Sitzungsber. d. Berlin Akad. d. Wiss., 1897, XLVIII, p. 1054-1058.

⁽³⁾ Borchardt, ibid. Cf., d'autre part, J.

Vandier, Manuel d'archéologie égypt., I, p. 827-834.

⁽⁴⁾ Cf. B. GRDSELOFF, Notes d'épigraphie archaïque, dans ASAE, t. XLIV, p. 279-282.

⁽⁵⁾ Par exemple, R. O. FAULKNER, dans *JEA*, 33 (1947), p. 103-104.

⁽⁹⁾ Des mentions de la fête Sed ont été, il est vrai, fréquemment relevées dans les tombeaux de Saqqarah ou d'Abydos, mais elles avaient dû être tracées ou gravées sur des vases offerts en cette occasion au roi qui les fit transférer plus tard dans sa tombe ou son cénotaphe.

soit, comme le proposa Grdseloff, le nom de son propriétaire, le *nebty Men*, d'autant qu'il n'est nullement exclu, nous allons le rappeler, que le grand tombeau de Négadah ait pu être celui de Narmer même.

A propos des sceaux de Narmer, où son serekh précède les signes (1), Edwards considère, d'autre part, comme difficilement admissible que ces derniers aient pu exprimer le nom royal sans avoir été précédés du titre nbty (2). Aussi propose-t-il, à la suite de Sethe (3), de Helck (4) et de H. G. Fischer (5), de voir en le nom d'un fonctionnaire ou d'un prince, ou encore simplement le verbe, tout le groupe ayant alors ce sens : « L'Horus Narmer demeure». Si l'on accepte cette dernière interprétation, ne serait-il pas logique de penser que ce soit précisément de cette phrase, sans doute répétée sur d'autres documents ou monuments de ce roi dont elle serait devenue une sorte d'épithète, qu'aurait été tiré le nom de Meni, « Celui qui demeure»? Ce nom aurait pu lui avoir été donné seulement à sa mort, afin d'honorer et de célébrer le grand unificateur de l'Egypte, et il n'y aurait ainsi pas lieu de voir en Ménès un personnage mythique auquel auraient été attribués les hauts faits accomplis sous plusieurs règnes.

Le Tombeau de Négadah. — Concernant ce tombeau qui fut considéré tout d'abord comme celui de Ménès, alors identifié à l'Horus Aḥa (6), puis comme celui de la reine Neith-hotep, son épouse supposée, Edwards admet notre proposition d'y voir celui de Narmer-Ménès (7), tout en ajoutant qu'il reste aussi bien attribuable à la reine Neith-hotep (8), ou même simplement à un haut fonctionnaire. Certains des sceaux qui

⁽¹⁾ Cf. Petrie, RT, II, pl. XII, no 93.

⁽²⁾ NEWBERRY (The Founder of the Egyptian Monarchy, dans W. Brunton, Great Ones of Ancient Egypt) se fonda en partie sur ces sceaux pour proposer l'identification de Narmer avec Ménès.

⁽³⁾ Die auf der Dänkmälern der altesten geschichtlichen Dynastieen vorkommenden Könige, dans Beiträge zur ält. Gesch. Ägypt. (Unters. 3), Leipzig, 1905, p. 28 et n. 3.

⁽⁴⁾ Gab es ein König «Menes»?, dans ZDMG, t. 103 (1953), p. 354-359.

⁽⁵⁾ A First Dynasty Bowl inscribed with the groupe Ht, dans Chron. d'Eg., t. 36, n° 71 (1961), p. 20-22.

⁽⁶⁾ Cf. L. BORCHARDT, Das Grab des Menes, dans ZÄS, XXXVI, 1898, p. 87 et sq. (7) Cf. Lauer, op. cit., dans MDIAK, 15, p. 155-156, ainsi que Hist. mon. pyr. d'Eg., I, p. 19-20.

⁽e) Vandier critique à juste titre cette attribution; cf. Manuel d'archéol. égypt., I, p. 637, ainsi que Drioton-Vandier, Egypte (coll. Clio), 4° édit., p. 134. Mais la solution qu'il préconise d'attribuer ce magnifique tombeau à un haut fonctionnaire, même s'il fut le père de la reine Neith-hotep, ne nous semble guère plus acceptable. Comment Narmer aurait-il pu avoir été enterré dans une simple fosse dont la superstructure n'aurait couvert

y ont été recueillis et comportent à côté du serekh d'Aḥa trois oiseaux, probablement des autruches, pourraient, en effet, désigner un nom (1). A cela nous objecterons, une fois de plus, les dimensions, tout à fait exceptionnelles pour l'époque, de ce monument de Négadah qui, atteignant quelque 54 m. × 27 m., est de beaucoup le plus étendu que nous connaissions jusqu'au règne d'Oudimou, le cinquième de la dynastie (2). Serait-il vraiment concevable qu'on eût pu édifier pour un haut fonctionnaire ou même pour une reine, un tombeau tellement plus vaste que ceux construits alors pour des rois tant à Saqqarah (3) qu'en Abydos (4)? Nous ne saurions, pour notre part, l'admettre.

Localisation des tombes royales à Saqqarah ou en Abydos? — Sur l'importante question si controversée de savoir en lequel de ces deux sites furent érigées les tombes royales véritables des successeurs de Narmer, nous sommes heureux de voir Edwards pencher nettement en faveur de Saqqarah, se rangeant ainsi à la thèse que, avec Emery (5) et Ricke (6), nous n'avons cessé de soutenir (7). Quant à la tradition manéthonienne selon laquelle la III° dynastie aurait été la première à être associée à Memphis, il estime avec raison (p. 15) que les découvertes de Saqqarah semblent prouver qu'elle n'impliquait

qu'une centaine de mètres carrés, alors qu'un haut fonctionnaire, même ainsi apparenté au roi, aurait bénéficié d'un tombeau couvrant une superficie quatorze fois supérieure?

- (1) Cf. J. DE MORGAN, Recherches sur les Origines de l'Egypte. Ethn. préhist. et tombeau royal de Négadah, p. 168, fig. 558. Cf. également à ce sujet W. B. Emery, Hor Aha, p. 23-24.
- (2) Cf. Lauer, op. cit., dans MDIAK, 15, p. 150-152 et 156, ainsi que Hist. mon. pyr. d'Eg., I, p. 42-43. C'est, en effet, seulement le tombeau dit « de Hemaka », vraisemblablement celui du roi Oudimou lui-même, qui atteignant la superficie de 1489 m² 80 dépassera légèrement celle du tombeau de Négadah (= 1425 m² 78).
- (3) A Saqqarah, le tombeau de Ḥor-Aḥa ne couvre que 644 m² 80, et il faudra attendre celui de l'Horus Djet pour approcher des 1000 m².

- (4) Là les dimensions sont encore bien inférieures, et n'atteindront au cénotaphe de Djet que 400 m².
- (5) Cf. Emery, Great Tombs..., II (1954), p. 1-4, ainsi que Archaic Egypt (Pelican Books, 1961), p. 26-27 et 75-76.
- ⁽⁶⁾ Cf. Ricke, Bemerkungen zur Ägyptischen Baukunst des Alten Reichs, I (Zürich, 1944), p. 56, et II (Le Caire, 1950), p. 9, 11-22 et 127.
- (7) Cf. Lauer, Pyr. à degrés, III (1939), p. 53, Travaux et découvertes à Saqqarah (campagne 1952-1953) dans Bull. Soc. Franç. Egyptol., n° 15 (fév. 1954), p. 10-12, Sur le dualisme de la monarchie égyptienne et son expression architecturale sous les premières dynasties, dans BIFAO, t. LV, p. 156-164, op. cit., dans MDIAK, 15 (1957), p. 150 et sq., ainsi que Hist. mon. pyr. d'Eg., I (1962), chap. I.

pas que les rois n'eussent pas été, déjà antérieurement, enterrés à Saqqarah (1). En ce qui concerne, d'autre part, l'édification de cénotaphes en Abydos qualifiée de nécropole ancestrale, Edwards se demande à juste titre (p. 16) pourquoi les rois de Haute Egypte, dont la capitale se trouvait avant l'unification beaucoup plus au Sud à Hiérakonpolis, auraient choisi ce site d'Abydos. Il semble que l'on puisse admettre, comme il le propose, qu'il faille en chercher la raison dans le fait que les derniers rois de Hiérakonpolis, tout au moins, auraient été originaires de This, non loin d'Abydos (2), et qu'ils auraient attribué au dieu des morts local, Khenti-Amentiou, « chef de ceux de l'Occident», et au site désertique sur lequel il régnait, des vertus particulières analogues à celles qui motivèrent plus tard le transfert en ce lieu du

Edwards, d'autre part, ne croit pas devoir prendre parti à propos de la suggestion présentée au XXV° congrès des Orientalistes en 1960 par Madame N. M. Potowskaja (3), suivant laquelle les tombes royales d'Abydos auraient été des simulacres de tombeaux construits par les rois lors de leur heb-Sed. Tout en faisant observer que cette fête se célébrait normalement à Memphis, il admet néanmoins que les mentions du heb-Sed, rencontrées beaucoup plus fréquemment, croit-il, parmi les documents provenant des fouilles d'Abydos que de celles de Saqqarah, pourraient être une indication à l'appui de cette hypothèse. Or, nous devons signaler qu'un bon nombre de fragments de vases avec inscriptions à l'encre portant mention de la fête Sed, dont Edwards n'avait pu encore prendre connaissance lorsqu'il rédigea son texte, ont été recueillis dans les galeries profondes de la Pyramide à degrés. Le volume rendant compte de ces inscriptions, qui vient de paraître (4), annihile par conséquent cet argument. Mais

(1) Il apparaît, en effet, qu'au début de la II° dynastie les rois Hotep-sekhemoui, Râneb et Nineter, dont aucun monument n'a été découvert en Abydos, furent enterrés à Saqqarah. En particulier, les galeries souterraines où ont été retrouvés des sceaux aux noms de Hotep-sekhemoui et de son successeur Râneb (cf. Lauer, Pyr. à degrés, III, p. 53, et Hist. mon. pyr. d'Eg., I, p. 56-59, et pl. 6, a) sont incomparablement plus étendues que toutes celles découvertes dans les autres grands tombeaux connus de cette période.

culte d'Osiris, pourtant originaire du Delta.

- (2) Cf. Petrie, RT, II, p. 4-5, 7 et pl. LIX; cet auteur assure (p. 7) avoir identifié définitivement la tombe du roi préménite Ka.
- (3) Sind die Königsgräber der 1. Dynastie von Abydos Kenotaphe? (Zur Charakteristik der Geschichtsurkunden dieser Epoche), XXV. internationaler Orientalisten-Kongress, Vorträge der Delegation der UdSSR (Moscou, 1960), p. 4-11.
- (4) Cf. Lacau-Lauer, Pyr. à degrés, V, Inscriptions à l'encre sur les vases (Le Caire, 1965), p. 3-7, 9-14, 16, 41, 59. Il semble probable que la vaisselle portant ces inscriptions

l'objection la plus sérieuse contre cette thèse de Mme Potowskaja réside certainement en l'existence du monument de Merneith à Abydos, car on ne peut guère douter que ce personnage ait été une reine, malgré l'absence de la désinence féminine t dans l'orthographie de son nom, pareille omission étant fréquente dans l'écriture archaïque (1).

LA REINE MERNEITH. — S'il est admissible que cette reine, qui exerça vraisemblablement la régence, ait pu à ce titre se faire ériger un cénotaphe dans la nécropole royale sacrée d'Abydos, on ne concevrait guère, en revanche, qu'un heb-Sed cût pu y être célébré pour elle. Aucun document n'indique, en effet, qu'elle ait ceint les couronnes royales de Haute et de Basse Egypte, comme le fit beaucoup plus tard, au Nouvel Empire, la reine Hatshepsout. Sa belle stèle retrouvée dans son cénotaphe ne présente, en particulier, ni serekh surmonté de l'Horus, ni titulature royale, mais simplement l'emblème de la déesse Neith et les deux autres hiéroglyphes & et — constituant ensemble son nom (2). Si, néanmoins, cette reine bénéficia de ce privilège inusité d'avoir pu ériger un cénotaphe en Abydos comme un roi, ce qui conduisit Petrie à la considérer tout d'abord comme tel (3), cela ne peut avoir été dû qu'au rôle exceptionnel qu'elle fut appelée à jouer, et que nous allons tenter d'esquisser.

L'existence de la reine Merneith est attestée sous trois règnes successifs, ceux des Horus Djer, Djet et Oudimou. Petrie, après avoir renoncé à la considérer comme un roi, vit en elle l'épouse de Djet et la mère d'Oudimou (4). Plus tard, Reisner (5), et divers auteurs à sa suite (6), considérèrent qu'elle aurait été plus vraisemblablement l'épouse d'Oudimou et la fille de Djet. Mais après la découverte, en 1946-1947 par

aux noms des rois antérieurs à Zoser provienne du viol des tombeaux des Horus des I^{re} et II^e dynasties, qui aurait pu avoir lieu sous le Seth Peribsen. Cf. à ce sujet: Lacau-Lauer, ibid., IV, 1^{er} fasc., p. vii, note 2.

- (1) Cf. Lacau-Lauer, op. cit., t. IV, 2° fasc., p. 7 et 55-56.
- (2) Cf. Petrie, R. T., I, frontispice. Pour comparer cette stèle aux stèles royales d'Abydos, voir Vandier, Manuel archéol. égypt., I, p. 725 et sq.
- (5) Cf. Petrie, R. T., I, p. 25, où il suppose que Merneith aurait été l'un des deux noms

d'un roi *Den-Merneith* qui aurait précédé le roi *Den-Setui* (voir ses pl. XX-XXIII, et surtout pl. XXI, n° 6, ainsi que *R. T.* II, p. 22, 6 et pl. XVII, n° 131-135).

- (4) Cf. Petrie, History of Egypt, 10° édit. (1923), p. 18.
- (5) Development of the Egyptian Tomb down to the accession of Cheops (1936), p. 26.
- (6) Cf. par exemple J. Vandier, Manuel archéol. égypt. I, p. 625, ainsi que Drioton-Vandier, L'Egypte (col. Clio, 4° édit. 1962), p. 140, et W. Wolf, Kulturgeschichte des Alten Ägypten (Stuttgart, 1962), p. 56.

Emery, du tombeau probable de Merneith à Saqqarah, où furent recueillis de très nombreux sceaux au nom de l'Horus Djer (1), H. Kees avait pu supposer que deux reines auraient porté successivement ce même nom (2). Cette suggestion ne s'impose néanmoins pas; Edwards revient, comme nous avions déjà eu l'occasion de le faire (3), à l'idée de Petrie que Merneith, née sous le règne de Djer, fut l'épouse de Djet et la mère d'Oudimou, et suppose avec raison qu'au début du règne de ce dernier elle aurait exercé la régence. Rappelons, d'ailleurs, qu'aussi bien à Saqqarah qu'en Abydos les monuments respectifs de Djet et de Merneith se trouvent juxtaposés, ce qui ne doit pas être le fait du hasard et paraît bien indiquer que ces derniers aient été des époux (4). Il conviendrait, enfin, d'ajouter, pour expliquer la présence dans son tombeau de Saqqarah des sceaux de Djer à l'exclusion de tout autre nom royal (5), que cette reine a dû être la fille et l'héritière de cet Horus qui, au cours de son règne même, lui aurait fait édifier et approvisionner ce tombeau (6).

Quant au cénotaphe d'Abydos, il n'aurait été érigé que beaucoup plus tard, peut-être par elle-même, lorsque, après la mort de son époux, l'Horus Djet, Merneith aurait exercé la régence durant la minorité de son fils Oudimou. Les sceaux alors utilisés par les fonctionnaires royaux auraient été naturellement au nom du nouveau roi (7); si ces sceaux diffèrent pour la plupart de ceux qui servirent ensuite dans les

⁽¹⁾ Cf. Emery, *Great Tombs* ..., II, p. 128, et 168-169, ainsi que pl. LIV et LV.

⁽²⁾ Cf. H. Kees, Zur Problematik der archaischen Friedhofes bei Sakkara, dans OLZ, 1957, n° 1-2, p. 13.

⁽³⁾ Cf. Lauer, Hist. mon. pyr. Egypte, I, p. 28. D'autre part, H. G. Fischer (Varia Aegyptiaca, dans: Journal of the American Research Center in Egypt, vol. II, 1963, p. 43) estime que le fait que la stèle de Merneith soit en calcaire et non en pierre dure, comme ce fut le cas pour les stèles royales à partir d'Oudimou, confirmerait notre opinion.

⁽⁴⁾ Cf. Lauer, *ibid.*, p. 28, n. 4, où nous avions déjà attiré l'attention sur cette juxtaposition dans les deux nécropoles.

⁽⁵⁾ Il y a lieu de noter, en outre, quelques exemplaires abîmés d'une sorte de serekh sans Horus, mais donnant, semble-t-il, le

nom de Merneith (cf. Emery, Great Tombs, II, p. 169, fig. 226). Ce serekh sans Horus se trouve divisé verticalement en deux par la hampe de l'emblème de la déesse Neith qui le surmonte. Le même type de serekh fut utilisé au tombeau de Négadah dans un sceau au nom de la reine Neith-hotep, l'épouse probable de Ménès, cf. de Morgan, Recherches sur les Origines de l'Egypte, II, p. 169, fig. 559.

⁽⁶⁾ Quant à Merneith, elle aurait à son tour participé à l'approvisionnement du cénotaphe de son père, Djer, en Abydos, comme l'indique le fragment de canne d'ivoire gravée à son nom qui y fut déposé (cf. Petrie, R. T., II, pl. V, 6) et que signale Edwards (p. 20).

⁽⁷⁾ Emery (Archaic Egypt, p. 65-66) estime que ces sceaux au nom d'Oudimou auraient été introduits accidentellement dans le cénotaphe de Merneith au cours des sondages

propres monuments d'Oudimou, comme le constata Petrie (1), et cela aussi bien en Abydos qu'à Saqqarah (2), nous devons en chercher l'explication dans le fait que, lorsque ce roi put prendre effectivement le pouvoir en mains, il fit sans doute appel à des ministres et fonctionnaires nouveaux, ce qui aura entraîné une modification des sceaux.

Edwards rappelle, enfin (p. 20), qu'une inscription gravée au nom de Merneith sur un vase mentionne son trésor (3); ce privilège exceptionnel ne saurait également s'expliquer que par sa qualité de régente, qui lui aurait conféré certaines des prérogatives royales.

L'Horus Oudmou. — Ce roi, dont le nom est souvent transcrit simplement « Den », fut certainement l'un des souverains les plus marquants de la I^{re} dynastie. L'importance de ses deux monuments funéraires qui, tant en Abydos qu'à Saqqarah, sont respectivement les plus vastes de tous ceux édifiés en ces deux nécropoles durant cette période, ainsi que la richesse et l'abondance du mobilier funéraire, qui y a été recueilli, en témoignent; et, pourtant, tout cela ne nous a apporté que bien peu de choses sur l'histoire de son règne. A ce propos, Edwards, à la suite de divers auteurs (h), considère comme probable que la chronique concernant les 14 années d'un règne non précisé, inscrites sur la troisième ligne de la pierre de Palerme, se réfère à son règne plutôt qu'à celui de son successeur Adjib, ainsi que l'avait autrefois pensé Sethe (5). L'allusion qui y est faite à des rites de la fête Sed, dont font mention, par ailleurs, deux étiquettes provenant du cénotaphe d'Oudimou en Abydos, donnerait, si l'on situe ce heb-Sed à la 30° année de son règne, une durée totale de 55 ans pour ce dernier.

désordonnés qui y avaient été effectués par Amélineau. Or, Petrie lui-même, pourtant si peu indulgent pour ce dernier, ne dit pas cela et insiste vivement sur le fait que ces sceaux sont fort différents de ceux recueillis dans le cénotaphe d'Oudimou même. Cf. Petrie, RT, I, p. 25.

(1) Cf. Petrie, *ibidem*, ainsi que *Hist. of* Egypt (10° édit.), p. 19.

(2) Cf. Emery, Tomb of Hemaka, p. 62-64. L'un de ces sceaux pourtant, celui de la fig. 24, se retrouve au cénotaphe de Merneith à Abydos (Petrie, RT, I, pl. XXIII, n° 39). Rappelons que ce tombeau dit de Hemaka fut très vraisemblablement celui de l'Horus Oudimou lui-même.

(3) Cf. Petrie, RT, I, pl. V, n° 2.

(*) Cf. Newberry-Wainwright, King Udy-mu (Den) and the Palermo Stone, dans Anc. Egypt, 1914, p. 29, ainsi que W. Kaiser, Einige Bemerkungen zur ägyptischen Frühzeit, Part II, dans ZÄS, 86 (1961), p. 45.

(Unters. 3), Leipzig, 1905, p. 47-48.

Edwards note, enfin, le fait important que c'est parmi les documents de cet Horus Oudimou qu'apparaissent pour la première fois la double couronne (shmty) appelée le pchent, et, d'autre part, le titre n-sw-bit, « celui qui appartient au roseau et à l'abeille», qui désignera dorénavant le roi de Haute et de Basse Egypte.

Les Horus Adjib et Semerkhet. — L'Horus Adjib, successeur d'Oudimou, introduisit à son tour un titre nouveau, nbwy, « les deux dieux », qu'il ajouta au n-sw-bit afin d'attirer sur lui-même la protection des deux dieux Horus et Seth. Après lui, l'Horus Semerkhet paraît avoir délaissé ce nouveau titre pour remettre à l'honneur celui de nbty, « les deux déesses », le vautour Nekhbet d'El-Kab et le cobra de Bouto, apparu pour la première fois sur la tablette de Négadah où il précède, nous l'avons vu ci-dessus, le signe . Signalons que Semerkhet employa souvent, devant son second nom Iryneter (1), le titre nbty isolément sans le faire précéder du n-sw-bit (2), à l'encontre de ce qui sera ensuite presque toujours le cas.

Edwards, se fondant sur le fait que, d'une part, cet Horus Semerkhet, dans les remplois qu'il fit en Abydos de plusieurs vases aux noms de rois antérieurs, semblerait y avoir supprimé systématiquement celui d'Adjib (3), son prédécesseur immédiat, et que, d'autre part, son propre successeur, Qa-â, aurait agi de même à son égard (4), estime, comme divers autres auteurs (5), qu'il pourrait y avoir là l'indication que Semerkhet eût été un usurpateur. La valeur de cette argumentation paraît cependant assez faible, car les cas de remploi de vaisselle dans les tombes royales ont été fréquents, et la question de la substitution ou de la juxtaposition du nom du nouveau roi à ceux de l'un ou de plusieurs de ses prédécesseurs, sur quelques spécimens où ces indications étaient gravées, devait être laissée à la simple initiative du fonctionnaire chargé des approvisionnements du monument royal, sans que le roi eût à intervenir dans

⁽¹⁾ D'après la transcription de Groseloff (ASAE, t. XLIV, p. 284-288).

⁽²⁾ Nous avons appelé l'attention sur cette particularité dans le BIFAO, t. LXI, Au sujet du nom gravé sur la plaquette d'ivoire de la pyramide de l'Horus Sekhem-khet, p. 26.

⁽³⁾ Cf. Petrie, RT, I, p. 5 et pl. VI, n° 9-11.

⁽⁴⁾ Cf. Petrie, *ibid.*, p. 26, n° 77. Il s'agit, en réalité, d'autre chose : on aurait employé là un sceau ayant initialement comporté le

nom du roi Semerkhet, mais après y avoir effacé ce nom pour cacheter les approvisionnements du cénotaphe de Qa-â, et Petrie en concluait : «This shows that after a king's death his official seals could not be used, or at least must have his name erased if no other seal was provided».

⁽Clio, 4° édit.), p. 141, ou W. Wolf, Kulturgeschichte ..., p. 56.

ces opérations d'ordre tout à fait secondaire. C'est en tout cas ce que semble démontrer notre découverte à Saqqarah du prodigieux amoncellement de vaisselle enfoui par Zoser sous sa pyramide à degrés où, à l'encontre de ce qui fut constaté en Abydos pour le cas de Semerkhet, nous voyons le nom de celui-ci simplement juxtaposé à ceux de ses prédécesseurs, et celui de son successeur Qa-à ajouté à la suite du sien, sans la moindre trace de grattage. Nous disposons ainsi de trois exemples où le nom Iryneter (= Semerkhet) se trouve à la suite de ceux de Khasty (= Oudimou) et de Merpaba (= Adjib) et précède celui de Qa-â (1). Dans deux autres spécimens, le serekh de Qa-à a été simplement ajouté derrière celui de Semerkhet (2). Ce dernier, d'après le morceau des «annales royales du Caire», où la totalité de ce qui concerne son règne est conservée, ne serait demeuré sur le trône que 8 ans et quelques mois. Aussi Edwards, se fondant sur les découvertes de Petrie (3), s'étonne-t-il à juste titre que deux fragments d'inscriptions d'Abydos aient pu évoquer son heb-Sed. Or, il convient de rappeler que nous avions recueilli sous la Pyramide à degrés, parmi l'immense amas de vaisselle qui y avait été enfoui, une inscription très semblable à celle d'Abydos, à laquelle P. Lacau avait pu, par ailleurs raccorder l'un des deux fragments en question et prouver qu'il s'agissait indiscutablement là d'Adjib et non de Semerkhet ^(a). Ce cas, d'autre part, constitue encore un exemple de remploi par Semerkhet de vaisselle d'Adjib, où le nom de ce dernier ne fut pas effacé.

L'Horus Qa-â. — La I^{re} dynastic s'achève par le règne de Qa-â, qui dut être assez long, puisque les inscriptions de plusieurs vases recueillis sous la Pyramide à degrés nous apprennent que ce roi célébra un second heb-Sed (5). Edwards rappelle que cet Horus, contrairement à ses prédécesseurs, porte dans sa titulature complète de n-sw-bit et nbty le même nom Qa-â que dans son serekh. Mais, il y a lieu d'ajouter à cela que, lorsque le nbty est employé seul, sans le premier titre, il est fréquemment suivi de Sen, autre nom de Qa-â (6).

⁽¹⁾ Cf. Lacau-Lauer, Pyr. à degrés, IV, pl. 4, n° s 19-21.

⁽³⁾ Cf. ibidem, pl. IV, 3 et pl. 8, n° 38 et 39. Notons, cependant, que dans le cas du n° 38, le nom de Semerkhet a dû être gravé à la place d'un autre, probablement celui de son prédécesseur Adjib.

⁽³⁾ Cf. Petrie, RT, I, pl. VII, 5, 6.

⁽⁴⁾ Cf. LACAU-LAUER, Pyr. à degrés, IV, 1° fasc.,

pl. III, où nous avons juxtaposé en 6 et 7 l'inscription d'Abydos recomposée et celle de Saqqarah, ainsi que *ibid.*, 2° fasc., p. 20.

⁽⁵⁾ Cf. B. Gunn, dans ASAE, t. XXVIII, p. 158 en A. et pl. I, 8; également Lacau-Lauer, op. cit., IV, 1er fasc., pl. IV, 5 et pl. 8, no 41, ainsi que 2e fasc., p. 24-25.

⁽⁶⁾ Nous avions attiré l'attention sur ce point dans BIFAO, t. LXI, op. cit., p. 26-27.

Temple de culte funéraire. — Edwards n'insiste peut-être pas assez sur l'extrême importance de l'innovation qu'apporte au culte funéraire le tombeau de Qa-â à Saqqarah avec le temple qui est juxtaposé au Nord de ce monument (1). Ce temple aux longs couloirs d'accès en chicane conduisant à des salles oblongues annonce le plan de celui de Zoser semblablement accolé au Nord de la Pyramide à degrés. Il comporte un pavage de calcaire dans sa salle principale (2) où ont été recueillies les bases avec les pieds de deux statues de bois presque de grandeur nature (3), ce qui est fort rare pour cette période.

L'existence même de ce temple funéraire en ce point est certainement l'un des arguments majeurs qui permettent d'affirmer le caractère royal de cette nécropole de la I^{re} dynastie à Saqqarah (4). On ne saurait, en effet, concevoir qu'un particulier, même du plus haut rang, eût pu ainsi disposer d'un véritable temple pour son culte funéraire, accolé à son tombeau, alors qu'aucun des monuments royaux d'Abydos n'a livré la moindre trace de rien de comparable.

Restitution de la façade des grands tombeaux à redans. — N'ayant malheureusement encore retrouvé aucune des superstructures des tombes royales de la II^o dynastie à Saqqarah, où nous ne connaissons que les appartements souterrains ayant appartenu à deux d'entre elles, celles des Horus Hotepsekhemoui ou Râneb (5), d'une part, et

- (1) Cf. EMERY, Great Tombs, III, p. 10, 13 et pl. 2, ainsi que LAUER, Hist. mon. pyr. Egypte, I, p. 38.
 - (2) Cf. Emery, Arch. Egypt, pl. 14.
 - (3) Cf. Emery, Great Tombs, III, pl. 27.
- (4) Nous avions déjà vivement insisté sur ce fait lors du XXIV° Congrès des Orientalistes à Munich, cf. dans MDIAK, 15 (1957), op. cit., p. 152-153.
- (5) Cf. Lauer, Pyr. à degrés, III, p. 53, et pour le plan de ce tombeau, ibid., I, p. 4, fig. 2. Cf. également Lauer, Evolution de la tombe royale jusqu'à la Pyr. à degrés, dans MDIAK, 15 (1957), p. 160-161 et pl. XX, 4, ainsi que Hist. mon. Pyr. Egypte, I, p. 56-59, et pl. 6, a. Pour la découverte de ce tombeau cf. Barsanti, ASAE, t. II, p. 250-253, et t. III, p. 183, et pour les sceaux qui

y furent trouvés cf. Maspero, ibidem, t. III, p. 187-190 et Bull. Inst. Eg., 1902, série nº 3, p. 107-116. Il serait préférable d'attribuer ce tombeau à Hotepsekhemoui, qui paraît avoir été le fondateur de la II^e dynastie. En effet, lorsque dans un tombeau royal se trouvent des empreintes de sceaux aux noms de deux rois successifs, il semble que ce tombeau doive avoir appartenu au plus ancien. Celui-ci a dù normalement faire approvisionner, au moins en partie, son tombeau durant son règne, et il est logique qu'à sa mort son successeur ait complété cet approvisionnement. Le contraire peut se rencontrer, mais principalement dans le cas d'une usurpation : le nouveau roi, conservant alors tout ou partie des approvisionnements déjà constitués par son prédécesseur déchu, en fait ajouter

Nineter (1), d'autre part, nous ne pouvons présentement suivre l'évolution ni du plan de leur temple de culte funéraire, ni, à plus forte raison, de l'architecture extérieure même de ces tombeaux entre la fin de la I^{ro} dynastie et l'apparition du prodigieux complexe monumental du roi Zoser au début de la III^o dynastie (2).

En revanche, en ce qui concerne les tombeaux royaux de la I^{re} dynastie, les importants vestiges mis au jour par les fouilles d'Emery nous avaient permis d'en établir la restitution à partir de bases très sûres (3). Edwards paraît, cependant, hésiter entre cette restitution et celle préconisée par Emery, qui ne saurait être acceptée pour les différentes raisons déjà exprimées dans notre compte rendu de son intéressant petit volume, Archaic Egypt (4), dont le savant collaborateur de la « Cambridge History» n'avait, sans doute, pas eu connaissance en temps utile. Nous rappellerons donc ces raisons dans les lignes qui suivent. Emery suppose que ces tombeaux présentaient la même silhouette extérieure que les sarcophages de la He dynastie et du début de l'Ancien Empire, c'est-à-dire qu'ils auraient eu au-dessus de leurs facades en redans une couverture arquée transversalement, qui serait venue buter sur deux mursbahuts à faîtage horizontal couronnant les deux petits côtés, exactement comme les couvercles des sarcophages en question. Or, il convient d'observer que ces sarcophages comportent, dans les spécimens finement ouvragés, comme celui de Rawêr, exposés au Musée Egyptien du Caire, deux éléments tout à fait disparates (5) : d'une part la cuve même avec ses parois extérieures figurant l'élégante architecture à redans

d'autres par ses propres fonctionnaires. Il a pu arriver aussi que des approvisionnements adressés pour les funérailles soient parvenus après la fermeture du tombeau, et qu'ils aient été ainsi emmagasinés dans le tombeau du nouveau roi.

(1) Cf. Lauer, loc. cit. ci-dessus, ainsi que S. Hassan, Excavations at Sagqara, 1937-1938, dans ASAE, t. XXXVIII, p. 521, où aucun plan n'a malheureusement été donné.

(2) La nécropole de la II dynastie, autrefois explorée au Nord de Saqqarah par Quibell (Excav. at Saqqarah (1912-1914), Archaic Mastabas), ne comportait aucune sépulture royale, et la proposition d'Emery de voir là dans la tombe de Ruaben, celle du roi Nineter n'est pas acceptable (cf. Revue d'Egyptologie,

t. 14, p. 115). On ne peut donc déduire de l'aspect extérieur de ces mastabas, celui que devaient présenter les tombeaux royaux. Pour les solutions qui paraissent les plus probables, voir LAUER, Hist. mon. pyr., I, p. 58.

(3) Cf. Lauer, op. cit. dans BIFAO, t. LV, p. 160-162, fig. 2 et pl. IV, B, ainsi que op. cit. dans MDIAK, 15, p. 153-155 et pl. XVIII, et Hist. mon. pyr., I, p. 41-42 et pl. 3. Cf. également W. Stevenson Smith, The Art and Architecture of Ancient Egypt (The Pelican History of Art, Baltimore, 1958), fig. 7, B, où notre restitution est reproduite.

(*) Cf. Revue d'Egyptologie, t. 14, p. 117-118.

(5) Cf. par exemple, K. Lange et M. Hirmer, Ägypten (Münich, 1955), pl. 49.

Bulletin, t. LXIV.

23

des portes d'apparat de façade de palais, dont la crête végétale se trouve limitée par le couvercle, et, d'autre part, ce dernier constitué par un épais monolithe dont nous venons de décrire la forme. Il est évident que dans ces sarcophages le couvercle massif en pierre a essentiellement un rôle fonctionnel de protection, et que sa forme et ses proportions n'ont rien à faire avec l'architecture de palais à redans figurée sur la cuve, architecture de brique crue comportant des éléments de bois ou végétaux et agrémentée de tentures ou de nattes aux couleurs vives. Il suffit pour s'en convaincre de regarder la belle reproduction photographique du sarcophage de Rawêr publiée par K. Lange et M. Hirmer, que nous venons de citer (1). Seule la forme arquée de ce couvercle devait être un rappel de celle généralement adoptée pour la couverture des tombes (2), et nous avions exposé au XXIVe Congrès des Orientalistes réuni à Munich en 1957 comment cette forme pouvait se retrouver adaptée à ces grands tombeaux sans qu'elle se terminât à l'aplomb des façades (3). Car, s'il en avait été ainsi, comme le suppose Emery, l'eau de pluie entraînant la terre argileuse de la couverture en pente eût immédiatement souillé tout le décor peint sur l'enduit de ces façades de briques. La couverture arquée ou bombée ne pouvait donc qu'avoir été dissimulée derrière la crête végétale figurée par le mur de faîtage en brique crue, qui formait parapet.

D'autre part, la restitution d'Emery dépassant une dizaine de mètres de hauteur (4) atteint un niveau trop élevé, qui ne correspond plus du tout à celui que nous avions pu déterminer par le calcul, en mesurant avec une approximation suffisante le fruit des pilastres d'angle de ces édifices. Les éléments de la partie supérieure du dessin qu'il donne sur sa fig. 79, y compris la frise et la crête à stries verticales, ne sont pas à l'échelle du reste de l'architecture, qui se trouve littéralement écrasé. La coupe jointe sur la même figure, montre, d'ailleurs, quelle charge énorme aurait ainsi pesé sur les plafonds des chambres et magasins disposés dans le massif, ce qui n'est guère admissible.

Rappelons, en outre, que si, comme nous le pensons, le décor de ces grands tombeaux reproduit et répète le motif de l'entrée d'apparat du palais royal flanquée de

⁽¹⁾ Cf. aussi l'excellente reproduction en couleur du magnifique sarcophage en pierre de la IV dynastie, n° 6170 du Musée du Caire, publiée dans L'art égyptien (col. Artia, Tchécoslovaquie, 1962), pl. 9, qui est également particulièrement probante à cet égard.

(2) Cf. LAUER, Sur le dualisme ..., dans

BIFAO, t. LV, p. 159 et pl. I, II et IV.

(3) Cf. LAUER, art. cit. dans MDIAK, 15, p. 154-155 et surtout pl. XIX, 4, où la solution IV paraît devoir s'imposer, tandis que les solutions I et II sont à rejeter.

⁽⁴⁾ Cf. Emery, Arch. Egypt, p. 136, fig. 79.

deux tours ou bastions, ce motif se trouve là figuré à échelle réduite. La preuve en est dans les dimensions mêmes des simulacres de portes fermées, qui n'atteignent qu'environ 1 m. 55 de hauteur sur 0 m. 46 de largeur. Des entrées monumentales de palais, où l'on n'aurait pu pénétrer qu'en marchant fléchi et en se glissant de biais, seraient inconcevables, et nous ne pouvons donc être là qu'en présence de figurations réduites. Les tours encadrant l'entrée des palais royaux mêmes pouvaient certes atteindre 20 coudées de hauteur, comme à l'enceinte de la Pyramide à degrés, mais leurs simulacres dans les tombeaux de la I^{re} dynastie auraient été réduits de moitié, et ne mesuraient ainsi, suivant les calculs ayant servi de base à notre restitution (1), qu'une dizaine de coudées (= 5 m. 25) environ.

Enfin, dans ces façades à redans, l'ensemble de la partie en retrait, qui encadre chacun des simulacres de porte entre les saillants de deux tours ou bastions, ne constituait certainement pas une niche couverte par une plate-bande, ainsi qu'Emery l'indique sur son dessin de section (2) où chacune de ces niches aurait, d'ailleurs, dû produire en géométral une ombre portée importante. L'absence de cette ombre sur le dessin en fausse très nettement l'impression qui eût été alors toute différente.

Durée probable de la Ire dynastie. — Sur cette question très discutée Edwards, à l'encontre d'Emery qui, se fondant sur des données purement archéologiques et stratigraphiques, accepte les 253 ou 263 ans que lui attribue Manéthon, estime que ces chiffres seraient excessifs: il les réduit à 210 ans, qu'il situe de 3100 à 2890 av. J.-C. (3). Il signale, en particulier, que les durées de trois des règnes de cette dynastie peuvent être déduites des indications de la « pierre de Palerme» et des fragments des « annales royales du Caire», soit environ 50 ans pour Djer, 55 ans pour Oudimou et 8 ans pour Semerkhet, ce qui donne déjà un total de 113 ans pour seulement trois règnes.

Ajoutons, d'autre part, que si l'on admet, comme on le fait généralement, que le *ḥeb-Sed* se célébrait après 30 années de règne ⁽⁴⁾, la mention de cette fête jubilaire sur les documents au nom d'un roi devrait être une indication précieuse pour la longueur

maïque, et il semble qu'il en était de même au début de l'histoire d'Egypte. Une tendance à la réduction du temps d'attente exigé à l'origine pour la célébration d'une fête aussi importante paraîtrait, en effet, plus vraisemblable que la tendance inverse.

23.

⁽¹⁾ Cf. Lauer, Sur le dualisme ..., BIFAO, t. LV, pl. IV, B et p. 160-161.

⁽²⁾ Cf. Emery, op. cit., fig. 77.

⁽³⁾ Cf. le tableau chronologique donné par Edwards en fin de son fascicule.

⁽⁴⁾ La chose est certaine à l'époque Ptolé-

approximative de son règne. C'est ainsi que la célébration du *heb-Sed* est attestée pour deux autres rois de la dynastie, les Horus Adjib et Qa-â, ce dernier l'ayant même fêté deux fois $^{(1)}$, nous l'avons vu ci-dessus. Il conviendrait donc d'accorder une durée minimum de 30 ans au règne du premier, et de quelque 35 ans à celui du second. Quant à l'Horus Djet, dont la reine Merneith paraît, après la mort de son époux, avoir exercé la régence durant la minorité de leur fils Oudimou, son règne n'aurait, sans doute, pas dépassé une dizaine d'années. Nous obtiendrions ainsi pour l'ensemble de ces six règnes une durée de (50+55+8)+30+35+10=188 ans.

En octroyant, enfin, une quinzaine d'années de règne à chacun des deux premiers rois, Narmer (2) et Aḥa, nous arrivons à un laps de 218 ans environ pour l'ensemble de la dynastie, ne dépassant que de très peu celui proposé par Edwards (3). Si l'on veut donc s'appuyer sur les données historiques ou archéologiques dont il vient d'être fait état, tout en tenant compte, dans une certaine mesure, des observations stratigraphiques d'Emery, la durée de la I^{re} dynastie ne pourrait guère être abaissée audessous de deux siècles, et la réduction à un chiffre de cet ordre pour la durée totale des deux dynasties thinites, préconisée par Scharff (4) et par divers auteurs à sa suite (5), ne saurait être acceptée. Aussi, estimons-nous qu'Edwards a eu raison de réagir contre cette tendance, en fondant sa chronologie de cette période archaïque sur ces bases nouvelles.

⁽¹⁾ Après une première célébration, cette fête pouvait être renouvelée à des intervalles bien plus rapprochés.

⁽²⁾ Si la tradition paraît avoir attribué un très long règne au fondateur de la I^{re} dynastie, Ménès (60 ou 62 ans d'après Manéthon), il est très probable qu'elle y incluait le temps où ce roi ne régnait encore que sur la Haute Egypte.

⁽³⁾ Notre chiffre est encore plus voisin de celui de 220 ans attribué à cette dynastie par W. C. Haves (*The Sceptre of Egypt*, I, 1953, p. 34).

⁽⁴⁾ Cf. Schaff-Moortgat (Ägypten und Vorderasien im Altertum, Münich, 1950), qui situent les deux premières dynasties de 2850 à 2650 av. J.-C.

⁽⁵⁾ Par exemple: DRIOTON-VANDIER (L'Egypte, p. 11) ou J. PIRENNE (op. cit., p. 15), qui n'accordent que 222 ans à l'ensemble des deux dynasties thinites (3000-2778 av. J.-C.), et W. Wolf, Kulturgeschichte des Alten Ägypten (1962), p. 452, qui leur donne 240 ans (2900-2660 av. J.-C.).